

■ **Ridgeway Commercial AG** [Ridgeway Commercial Ltd.] [Ridgeway Commercial SA] [Ridgeway Commercial SpA], précédemment à Hergiswil (NW) (FOSC du 20.10.1995, p. 5777). Siège transféré à Fribourg, Boulevard de Pérolles 7, c/o Maître Jean-Ludovic Hartmann. Statuts originaires du 03.07.1985, modifiés en dernier lieu le 20.08.2002. But: commerce de matières premières, de produits dérivés et de produits semi-finis de tout type et transport international, en particulier outre-mer, de produits bruts de tout type, acquisition, gestion et aliénation de participations ainsi que réalisation d'affaires financières et de placement de tout genre sur une base internationale. La société peut en outre acquérir, gérer, exploiter des brevets, licences, procédés de fabrication, marques commerciales et autres droits incorporels et réaliser toutes affaires propres à promouvoir directement ou indirectement le but de la société. Elle peut acquérir des immeubles pour autant que cela soit nécessaire et utile à l'accomplissement de son but. Capital-actions: CHF 100'000.--, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.--, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC, lettre recommandée, télégramme ou téléfax. Niggli Peter, administrateur unique, a démissionné, sa signature est radiée. Hartmann Jean-Ludovic, de Fribourg et Villars-sur-Glâne, à Fribourg, est nommé administrateur unique, avec signature individuelle. Réviseur: Pilatus-Treuhand AG, à Luzern, inscrit.

Journal no 1787 du 26.08.2002
(00621270 / CH-150.3.001.795-8)